

RE ADHESION\_2025 N° ADHERENT =

FAM\_2024

ADHESION\_2024

Fiche d'ADHESION à partir du 1° Mars 2024,

renseigner et à transmettre avec le chèque du montant correspondant



**A GAEG 29 Avenue des Alliés Place de l'Hôtel de Ville 13360 ROQUEVAIRE**

Telephone: 06 95 78 85 12

courriel: [contact@gaeg.fr](mailto:contact@gaeg.fr)

Web <https://gaeg.fr>

NOM de l'adhérent légal:..	PRENOM	Mail:	@
Conjoint(te)	PRENOM	Mail:	@
<small>(*) Et ou proche parent, descendant mineur apiculteur</small>			
NOM:	PRENOM	Mail:	@
NOM:	PRENOM	Mail:	@
ADRESSE :	Code postal		
Tel. Fixe :	Tel. Port. :		

N° de SIRET =	N° NAPI =
---------------	-----------

**ACCEPTEZ VOUS:** Entourer les réponses de votre choix

<b>De communiquer les renseignements ci-contre aux autres membres du GAEG</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<small>Obligatoire pour les demandes d'essaims, la transhumance ou certaines actions communes. Les diffusions de photographies prises lors des réunions, manifestations et activités techniques</small>	OUI	NON
<b>De vous engager moralement à vous rendre disponible pour une demi journée de bénévolat et à être contacté pour diverses activités et ou manifestations</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>

ADHESION INDIVIDUELLE 1° Année (30€ plus droits d'entrée à 40€ plus formation 80€)	<b>150,00</b>	€uros
RENOUVELLEMENT 2° Année (30€ plus formation 70€)	<b>100,00</b>	€uros
RENOUVELLEMENT 3° Année et plus	<b>40,00</b>	€uros
ADHESION FAMILLE 1° Année (30€ plus droits d'entrée 40€ plus formation 110€)	<b>180,00</b>	€uros
RENOUVELLEMENT 2° Anné (30€ plus formation 100€)	<b>130,00</b>	€uros
RENOUVELLEMENT 3° Année et plus	<b>60,00</b>	€uros
<b>JE REGLE MES COTISATIONS</b>	<b>TOTAL =</b>	<b>€uros</b>
Par chèque A L'ORDRE DU "GAEG" N°	BANQUE:	CB: PAIEMENT EN LIGNE
Préciser ici le NOM du titulaire du chèque →		

**MES RESPONSABILITES**

*Par ma signature au bas de ce bulletin. Je soussigné adhérent légal, ou adhérents Famille vivant à la même adresse, même nom de famille et avoir 18 Ans maximum.  
 Déclare lire et accepter les Statuts, le Règlement intérieur, les Chartes, et les Conventions.  
 Etre en accord avec la législation concernant les adhérents ou les dirigeants d'associations.  
 Avoir les capacités physiques liées à la pratique de l'Apiculture.  
 Avoir été averti et sensibilisé aux risques inhérents aux piqûres d'abeilles et prendre en compte à titre personnel ces risques.  
 Avoir contracté une assurance Responsabilité Civile ou Multirisques personnelle.  
 Les mentions demandées sont obligatoires merci de les renseigner correctement aux risques de ne pas recevoir les infos et notifications importantes*

NOMs:..... PRENOMS :.....

Lu et approuvé. Signatures de l'adhérent Légal et des adhérents ayants droit

Date:.....

